

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS0067FR

CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE 1907/2006 (REACH) ET 453/2010

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Désignation Commerciale	SOLO CO Fire Detector Tester.
	Nom Commercial	SOLO C3-XXX (XXX indique les variantes client).
	N° CAS	Mélange.
	N° EINECS	Mélange.
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucun attribué.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	Source de traces de monoxyde de carbone (CO)
	Utilisations Déconseillées	Rien de connu.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	Detectortesters (No Climb Products Ltd) Edison House 163 Dixons Hill Road Welham Green Hertfordshire. AL9 7JE. Royaume-Uni
	Téléphone	+44 (0) 1707 282760
	Fax	+44 (0) 1707 282777
	Email	SDS@detectortesters.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Tél. d'urgence	+44 (0) 1707 282760

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Aérosol 3; Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Pictogramme(s) de Danger	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) Aucun.
	Mention(s) d'Avertissement	Attention.
	Mention(s) de Danger	H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
	Conseil(s) de Prudence	P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P251: Récipient sous pression - Ne pas perforez, ni brûler, même après usage. P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
	Autres informations	Contient 0.19 % en masse de composants inflammables.
2.3	Autres dangers	Aucun.
2.4	Autres informations	Aucun.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produit tel qu'il est fourni: Aérosol.

3.1 Mélanges

Classification CE No. 1272/2008

Composants Dangereux	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Pictogramme(s) de Danger et Mention(s) de Danger
Monoxyde de carbone	<1	630-08-0	211-128-3	Aucun attribué	GHS02, Flam. Gas 1; H220 GHS04, Press. Gas; H280 GHS06, Acute Tox. 3; H331 GHS08, Repr. 1A; H360D, STOT RE 1; H372

3.2 Autres informations

Pour le texte intégral de déclarations de risques et de dangers, consulter le chapitre 16.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau
Contact avec les yeux

Laver abondamment à l'eau/...

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Ingestion

Voie d'exposition peu probable.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés
Moyens d'extinction inappropriés

Eteindre l'incendie avec de l'eau pulvérisée.

Rien de connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'échauffement peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Si cette action ne présente aucun danger, éloigner les conteneurs de la zone d'incendie, sinon exposés au feu, ils risquent d'éclater.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Le produit est un aérosol. Il est peu probable de présenter des risques de déversement ou de fuite.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.

SOLO CO Fire Detector Tester

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Aucune mesure spéciale n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides.
- 6.4 Référence à d'autres sections** Consulter Aussi les Section: 8, 13.

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforeur ou brûler, même après utilisation. Pratiquer une ventilation adéquate.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
Température de stockage Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
Temps limite de stockage Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles Non attribué.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Source de traces de monoxyde de carbone (CO)

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
Monoxyde de carbone	630-08-0	30	35	200	232	LEP

LEP: Limite d'exposition Professionnelle (WEL: UK HSE EH40)

- 8.1.2 Valeur limite biologique** Non fixé.
- 8.1.3 PNECs et DNELs** Non fixé.
- 8.2 Contrôles de l'exposition**
8.2.1 Contrôles techniques appropriés Pratiquer une ventilation adéquate.
8.2.2 Équipement personnel de protection
Protection des yeux/du visage Non requis normalement.



Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)



Protection respiratoire



Dangers thermiques

Non requis normalement.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Manipulation de quantités plus importantes: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN14387 ou EN405) peut être approprié.
Non applicable.

- 8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement** Aucune mesure spéciale n'est requise.

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Aucun.
Seuil olfactif	Non applicable.
pH	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non déterminé.
Pression de vapeur	Non déterminé.
Densité de vapeur	Non déterminé.
Densité relative	Plus lourd que l'air.
Solubilité(s)	Non déterminé.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé.
Température de décomposition	Non déterminé.
Viscosité dynamique	Non déterminé.
Viscosité Cinématique	Non déterminé.
Propriétés explosives	Non Explosif. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Stable dans les conditions normales.
10.4 Conditions à éviter	Chaleur et lumière solaire directe.
10.5 Matières incompatibles	Non attribué.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Rien de connu.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Mélanges

Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
Irritation	Non irritante.
Corrosivité	Non classé.
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	Non attribué.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérogène.
Mutagénicité	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Non attribué.

11.2 Autres informations

Aucun.

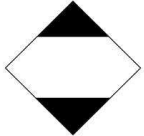
12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité	Peu toxique pour les organismes aquatiques.
12.2	Persistance et dégradabilité	Pas d'informations disponibles.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations disponibles.
12.4	Mobilité dans le sol	Le produit devrait être peu mobile dans le sol.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Autres effets néfastes	Aucun.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Recycler uniquement les emballages complètement vides. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides. Aérosol non vidé: Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. NE PAS mettre en décharge.
13.2	Autres informations	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

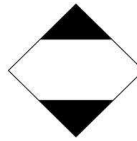
14.1	Numéro ONU ADR, IMDG, IATA	UN 1950
14.2	Nom d'expédition des Nations unies ADR IMDG, IATA	1950 AÉROSOLS AÉROSOLS, Non inflammable.
14.3	Classe(s) de danger pour le transport/ Division ADR Classe / Classification Étiquette	2 5A Gaz. 2.2
	IMDG, IATA Classe / Département Étiquette	2 2.2
14.4	Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	Aucun.
14.5	Dangers pour l'environnement Polluant Marin	Non.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Code Kemlar IMDG EMS	Attention: Gaz. - F-D, S-U
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8	Autres informations ADR Quantité limitée (QL)	1 L
		
	Catégorie de transport ADR Code de restriction dans les tunnels	3 Non applicable en quantités limitées.

SOLO CO Fire Detector Tester

IMDG

Quantité limitée (QL)

1 L



IATA

Quantité limitée (QL)

1 L



Règlement type de l'ONU

UN 1950, AÉROSOLS, 2

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation Non listé.

REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux Non listé.

REACH: Annexe XIV Liste des substances soumises à autorisation Non listé.

Plan d'action continu communautaire (CoRAP); Projet 26/03/2014 Non listé.

15.1.2 Règlements nationaux

Rien de connu.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
ADR	Accord européen relative au transport international des marchandises dangereuses par route (Accord européen relatif au Transport international des marchandises dangereuses par route)
IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses
IATA	Association du transport aérien international (IATA)
CDG	Transport de produits dangereux
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë Catégorie 3
Aérosol 3	Aérosol Catégorie 3
Flam. Gas 1	Gaz inflammable Catégorie 1
Press. Gas	Gaz sous pression
Repr. 1A	Toxicité pour la reproduction Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. Catégorie 1

SOLO CO Fire Detector Tester

Mention(s) de Danger

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H331	Toxique par inhalation.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Dégagements de responsabilité

Les informations sont fondées sur les meilleures connaissances de No Climb Products Ltd et ses conseillers et sont données de bonne foi, mais nous ne pouvons pas garantir leur exactitude, leur fiabilité ou leur exhaustivité et par conséquent nous déclinons toute responsabilité concernant les pertes ou les dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Puisque les conditions d'utilisation sont en dehors du contrôle de la société et de ses conseillers nous déclinons toute responsabilité relative aux pertes ou aux dommages lorsque le produit est utilisé pour des fins autres que celles auxquelles il est destiné.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.